



MA THÈSE EN **180** SECONDES

4ème édition nationale
Bénin – 2019

Cahier du candidat

Règlement du concours
Sélection et finale nationale

Organisé par



Avec le soutien des universités
et des écoles doctorales



SOMMAIRE

I- Présentation générale.....	3
1. Qu'est-ce que c'est ?.....	3
2. Historique.....	3
3. En 2019.....	4
II- Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation.....	5
1. Critères d'admissibilité.....	5
2. Sélection.....	5
3. Finale nationale « Bénin » 2019.....	6
a. Date et lieu.....	6
b. Jury.....	6
c. Prix.....	7
d. Critères d'évaluation du jury.....	7
4. Déroulement de l'épreuve.....	7
5. Contraintes.....	8
III. Obligation des participants.....	9
IV. Obligation des organisateurs.....	9
1. Garantie des organisateurs.....	9
2. Modalités d'accompagnement des candidats.....	10
V. Acceptation du règlement.....	10
VI. Calendrier du concours / récapitulatif.....	10
VII. Contacts.....	11

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

I- Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* permet à des doctorants ou « jeunes docteurs » de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Le concours Ma thèse en 180 secondes offre une occasion unique aux participants **de parfaire leurs aptitudes en communication et en vulgarisation**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur thématique de recherche dans l'espace public.

La finale nationale « Bénin » du concours permet, au-delà de primer les 3 meilleurs candidats du Bénin, de sélectionner le représentant du Bénin à la **finale internationale**, qui regroupera les lauréats des différents pays francophones participants au concours (Belgique, Canada (Québec), France, Maroc, Suisse, et sous le couvert de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, République Démocratique du Congo, Sénégal et Tunisie).

2. Historique

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours Three minute thesis (3MT®) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

En 2014, quatre pays francophone ont participé au concours : le Québec, la France, la Belgique et le Maroc. La finale internationale s'est tenue à Montréal en 2014.

En 2015, huit pays francophones se sont retrouvés lors de la finale internationale à Paris le 1er octobre, au sein du Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Aux quatre pays précédemment cités se sont ajoutés le Cameroun, le Sénégal, la Tunisie, portés par l'AUF et le Burkina Faso.

En 2016, le concours est organisé pour la première fois au Bénin par le Campus numérique francophone de l'AUF avec le soutien de la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique (DNRST), du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le lauréat de la finale nationale du Bénin a participé à la finale internationale à Rabat.

En 2017, lors de la 4ème édition internationale, Marielle Agbahoungbata, la candidate du Bénin et doctorante à l'Université d'Abomey-Calavi a présenté sa thèse au jury et aux plus de 650 personnes du public venus assister à l'événement dans le studio Média Rives de la RTBF, et s'est mesurée aux 19 autres concurrent-e-s venu-e-s de 14 pays différents. Elle a créé la surprise et a séduit le jury avec ses travaux sur la dépollution des eaux usées, tant par sa fraîcheur que par la profondeur de son propos. Elle a remporté la finale internationale, en décrochant le 1er prix du jury.

- **Ma thèse en 180 secondes : la Béninoise Marielle Agbahoungbata remporte la finale :** <https://information.tv5monde.com/terriennes/ma-these-en-180-secondes-la-beninoise-marielle-agbahoungbata-remporte-la-finale-194574>



En 2018, l'Université de Lausanne en Suisse a organisé, le 27 septembre, la finale internationale du concours francophone Ma thèse en 180 secondes (MT180). Les 18 finalistes étaient issus de la Belgique, du Bénin, de la Bulgarie, du Burkina Faso, du Cameroun, du Canada (Québec), de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de la France, du Gabon, du Liban, du Maroc, de la République Démocratique du Congo, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse, de la Tunisie. L'Afrique francophone à travers le Burkina-Faso et la doctorante Geneviève ZABRÉ, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), a remporté pour la 2^{ème} fois le 1^{er} prix.

3. En 2019

La 6^{ème} finale internationale du concours francophone d'éloquence et de vulgarisation scientifique « Ma thèse en 180 seconde » se déroulera à Dakar, au Sénégal, le 26 septembre 2019. **Le Bénin y participera pour la 4^{ème} année consécutive en présentant un-e candidat-e.**

Le Concours Ma thèse en 180 secondes – MT180 au Bénin, est une initiative de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et son Campus numérique francophone (CNF) de Cotonou, avec le soutien de l'ensemble de la communauté universitaire et des partenaires.

Pour cette 4^{ème} édition nationale, 10 à 15 candidats participeront à la finale nationale qui aura lieu à Cotonou, le 20 juin 2019.

II- Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit dans un programme de doctorat d'une **université publique ou privée du Bénin** de l'année universitaire en cours (2018-2019) ou avoir obtenu leur doctorat (soutenu leur thèse) entre le 15 mai 2018 et le 14 mai 2019 ;
- présenter un état d'avancement suffisant de leur projet de recherche doctoral (être inscrit au minimum en 2ème année de doctorat) ;
- avoir fait signer l'attestation de participation au concours par son directeur de thèse ;
- ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors de la finale nationale 2017 ou 2018 ;
- s'exprimer en français ;
- s'engager à représenter l'Agence universitaire de la Francophonie et le Bénin à la finale internationale.

En outre, les participants :

- s'engagent à se tenir disponible 3 jours, du 04 au 06 juin 2019 pour une formation ; le 20 juin 2019 pour la finale nationale ; en septembre 2019 pour la finale internationale à Dakar au Sénégal, et au cours du mois de juin et octobre 2019 pour la Presse nationale et internationale ;
- acceptent d'être filmés et/ou photographiés et que les vidéos et/ou photos puissent être diffusées.

Ce n'est donc pas les nationalités des doctorants qui sont prises en compte pour leur participation à la finale de MT180 Bénin, mais bien le territoire de l'institution dans laquelle ils effectuent (ou ont effectué) leur doctorat.

2. Sélection

Une sélection organisée par le comité d'organisation locale, détermine les 10 à 15 candidats retenus pour la finale nationale « Bénin » dont les modalités sont décrites ci-après :

- Le doctorant ou docteur déclare sa candidature en remplissant le formulaire de participation disponible à sur le site www.mt180bj.org et en fournissant les éléments ci-après, avant le **30 avril 2019 à 23h59** :
 - les coordonnées complètes du candidat : nom, prénom, date de naissance, adresse courriel (valide jusqu'en octobre 2019), adresse postale et numéro de téléphone cellulaire ;
 - le justificatif d'inscription à l'université, pour l'année universitaire en cours (2018-2019) ou le document justifiant que le doctorant a soutenu (ou va soutenir) sa thèse de doctorat pendant cette année universitaire (2018-2019 ou 2017-2018);

- la photocopie de la carte d'étudiant;
- le titre officiel de la thèse de recherche de doctorat complet non vulgarisé (ainsi que la date de dépôt du travail si celui-ci a déjà été déposé) ;
- les coordonnées complètes du directeur de thèse et du directeur de labo : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone;
- L'ensemble des candidats sont invités à un **atelier de présentation du concours et de coaching en « prise de parole» et montage vidéo** le **06 mai 2019**
- Le doctorant ou docteur **confirme sa candidature** en envoyant **une vidéo de présentation de sa thèse** et l'**Autorisation de participation** au concours signée par son **Directeur de thèse** (*télécharger sur le site web www.mt180bj.org*) avant le **15 mai 2019 à 23h59** ;
 - La vidéo sera au maximum de 180 secondes et respectera les critères du concours (voir Point 4.). La vidéo est à envoyer, via www.transfernnow.net, à l'adresse mail mt180bj@gmail.com. La captation peut être libre (caméra, appareil photo numérique, smartphone, webcam, etc.). La qualité ou l'aspect « technique » de la vidéo ne sera pas pris en compte dans les critères d'évaluation.
 - *Le Campus numérique francophone de Cotonou ou l'équipe de la WebTv de l'UAC apporteront une aide technique aux candidats déclarés, si besoin.*
- Le 18 mai 2019, le visionnage de l'ensemble des candidatures permettra de sélectionner les participants à la finale nationale « Bénin ». Le jury de sélection respectera les critères d'évaluation de la finale nationale et de la finale internationale. Cette sélection n'est pas ouverte au public.
- Les candidats sélectionnés sont, par la suite, contactés par mail ou par téléphone pour les avertir de leur participation à la finale.
- Les 10-15 lauréats seront formés en vue d'améliorer leur prestation et participation à la finale nationale « Bénin ».

3. Finale nationale « Bénin » 2019

a. Date et lieu

La finale nationale « Bénin » du concours Ma thèse en 180 secondes se tiendra le **20 juin 2019** à Cotonou (heure et lieu à préciser).

Les 10-15 candidats seront convoqués plus tôt dans la journée pour faciliter l'organisation de cette finale (répétition, repérage des lieux, échange avec les organisateurs et techniciens...).

b. Jury

Le jury de la finale nationale « Bénin » est composé de cinq membres dont un président du jury. Il représente au mieux les mondes universitaire, scientifique, économique et culturel. Ils désignent le premier lauréat, le deuxième lauréat et le troisième lauréat. Le premier lauréat représentera le Bénin lors de la finale internationale à Dakar le 26 septembre 2019.

c. Prix

Trois (3) prix du Jury (un premier prix, un deuxième et un troisième prix) seront remis lors de la finale nationale « Bénin » par les organisateurs et leurs partenaires.

Le public qui assiste à la finale nationale « Bénin » aura la possibilité de voter pour décerner un quatrième prix, le « Prix du public ».

d. Critères d'évaluation du jury

Les critères sur lesquels les membres du jury de la finale nationale « Bénin » se baseront pour évaluer les présentations sont les suivants :

1. Talent d'orateur et implication (noté sur 6)

- Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, interaction avec le public ?
- Passion, caractère humain, raconte son expérience, ses succès, ses échecs, humour ...
- Suscite-t-il la curiosité du public ?
- Remettre le sujet dans un contexte actuel ?

2. Médiation du sujet (noté sur 6)

- Le participant a-t-il utilisé un langage accessible ?
- Les métaphores, titres et exemples utilisés par le participant sont-ils pertinents ?
- La diapositive apporte-t-elle une plus-value à la médiation du sujet ? (si utilisée)

3. Structuration de l'exposé (noté sur 6)

- Exposé clair de l'objet de la thèse et des recherches menées- Les mises en contexte sont-elles originales ?
- L'enchaînement des idées participe-t-il à une meilleure compréhension du sujet ?
- Les différentes parties de l'exposé sont-elles équilibrés (introduction, développement, conclusion) ?

4. Coup de cœur (noté sur 2)

- Avez-vous noté un point particulièrement exceptionnel dans la présentation de l'exposé ?

4. Déroulement de l'épreuve

Avant de débiter leur prestation, les participants sont introduits et présentés par l'animateur (nom, prénom, université/école et titre du sujet de thèse non vulgarisé).

Départ

- les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- la personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène ou dans le public. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un

établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que le signe du candidat. Un premier décompte de 3 secondes est lancé permettant d'éviter les faux départs. Un signal sonore annonce la fin des 3 secondes et le participant peut alors commencer sa présentation ; les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- en aucun cas, le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;
- un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas, la clochette de départ qui ne tinte pas. Dans ce cas, le président du jury devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- si les moyens logistiques le permettent, un écran peut-être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- le participant est averti par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin (changement de la couleur du chronomètre).

Fin

- un signal sonore très fort (gong) retentira quand les 180 secondes seront écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180", il aura le choix : soit de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition;\$
- la décision du jury est sans appel.

5. Contraintes

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français.
- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire. Ce dispositif sera également efficient lors de la finale nationale en France.
- Au besoin, le candidat pourra utiliser un lutrin ou un pupitre sur la scène.

Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré.
- Les étudiants n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint.
- Les participants devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- Le visuel du lauréat participant à la finale nationale devra être envoyé au plus tard le **15 juin 2019 à 23h59** au comité national d'organisation, à l'adresse mt180bj@gmail.com
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition.

III. Obligation des participants

Chaque candidat garantit l'originalité de la présentation qu'il réalise, à défaut de quoi le plagiat ou la contrefaçon pourraient lui être reprochés et le candidat concerné en supporterait seul toutes les conséquences.

Les présentations orales et visuelles ne doivent pas être constitutives de contenu :

- à caractère raciste,
- à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales,
- constituant une contrefaçon d'un droit de propriété intellectuelle,
- contraire à la loi.

Le participant garantit qu'il est le seul titulaire des droits d'auteur relatifs à ses présentations orale et visuelle et déclare qu'il a, le cas échéant, procédé à toute acquisition de droits à son profit de la part de toute personne physique ou morale qui aurait contribué, à un titre quelconque, à l'écriture ou à la conception de ces présentations.

IV. Obligation des organisateurs

1. Garantie des organisateurs

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de :

- perte, vols ou dommages causés aux productions envoyées, ainsi que tout dommage ou préjudice de quelque nature que ce soit survenu à l'occasion de la participation au concours ;

- de non-réception des présentations transmises par voie électronique ;
- d'utilisation frauduleuse des textes remis par leurs auteurs ;
- de plagiat.

2. Modalités d'accompagnement des candidats

Ma thèse en 180 secondes est un exercice ultime de concision et de vulgarisation qui nécessite une excellente préparation, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Pour vous aider à bien vous préparer, les organisateurs proposeront une formation, ainsi qu'un cahier récapitulatif de cette formation.

Cette séance sera également l'occasion de poser vos questions sur les règlements, les contraintes techniques et les critères d'évaluation.

V. Acceptation du règlement

La participation à la finale nationale « Bénin » du concours Ma thèse en 180 secondes implique l'acceptation complète du présent règlement. Le comité d'organisation pourra donc exclure tout participant qui ne respecterait pas le présent règlement. Cette exclusion pourra se faire à tout moment et sans préavis.

VI. Calendrier du concours / récapitulatif

01 avril 2019	Ouverture des inscriptions au concours
30 avril 2010 à 23h59	Date limite pour déclarer sa candidature
06 mai 2019	Atelier de présentation MT180 et coaching sur la « prise de parole »
15 mai 2019	Date limite pour confirmer sa candidature en envoyant sa vidéo de présentation et ses autorisations (directeur de thèse et/ou financeur)
18-20 mai 2019	Sélection des 10-15 candidats retenus pour la finale nationale
04-06 juin 2019	Formation « Préparer MT180 : Technique de rédaction et de communication scientifique orale »
20 juin 2019	Finale nationale « Bénin » , à Cotonou (heure et lieu à préciser. Ouverte au public)
26 septembre 2019	Finale internationale , à Dakar, au Sénégal

VII. Contacts

Dans le cadre de votre participation au concours vous pouvez nous contacter sur site, par mail, téléphone ou sur nos réseaux sociaux :

Comité d'organisation « Ma thèse en 180 secondes » Bénin

Campus numérique francophone de Cotonou

Face jardin « U », Rectorat université d'Abomey-Calavi

04 BP 1155 Cadjehoun, Cotonou, Bénin

Tel : +229 61 01 79 79

mt180bj@gmail.com

<https://www.facebook.com/cnfcotonou>

<https://twitter.com/cnfcotonou>